

**PROCES-VERBAL DU 2^{EME} CONSEIL D'ECOLE
LUNDI 27 FEVRIER - ECOLE DE LOUBEYRAT**

	Invités présents	Excusés
Enseignants	Mmes Barthès, Bastide, Chatard, Cloarec, Gaillard, M Lénat	Mmes Calimé & Denis
Municipalité	Mme Engel	Mme Caudrelier, M Blanc
IEN*		M Cheminal
Représentants de parents d'élèves	Mmes Bousset, Cavaleiro, Lattard & Touret	Mmes Cheminot & Herault, M Lacroix
ATSEM & personnel municipal		Mmes Chambaudie, Fernandes, Michel
Communauté de communes	Mme Taillandier (référente)	
Autres invités		Mmes Cariat & Roullaud (RASED)

*IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

Rappel de l'adresse du site internet de l'école :

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k>

Rappel adresse mail de contact des représentants de parents d'élèves :

parentselevescoleloubeyrat@gmail.com

1 - VIE DE L'ECOLE

Projets et sorties pour l'année

Effectués ou en cours

- > Médiathèque de loubeyrat → toutes les classes, y compris les maternelles avec lecture d'histoires.
- > Gymnase de Manzat : CE1-CE2 & CM1-CM2
- > Ecole des sciences :
CE2-CM1 & CM1-CM2 → 27/02, sur le thème des sols
PS-MS, MS-GS, CP & CE1-CE2 → Période 5, "La chimie des couleurs"
- > Participation au prix de littérature des Incorruptibles : PS-MS, CE2-CM1 (vote en mai)
- > Spectacles à La Passerelle les 13 et 27 janvier : 2 classes de maternelle et 2 classes d'élémentaire (CP & CE2-CM1)

> ATE (Aire Terrestre Educative) → CM1-CM2

Le projet suit son cours. Une convention a été signée avec la commune pour l'occupation de ce terrain. Les élèves ont déjà entrepris des actions (plantation de 6 arbres fruitiers, financés par le CEN 63), et ont d'autres projets (création d'un passage dans les buissons, fabrication d'une barrière naturelle le long de la départementale...)

> Nouvelle candidature pour la labellisation académique E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) → Dossier déposé

> Parlement des enfants : la classe de CM1-CM2 a eu la charge de rédiger et de faire une proposition de loi sur le thème complexe "Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions". Le dépôt devait se faire avant le 3 février, et il n'y a pour le moment eu aucun retour. Ce projet a en parallèle été l'occasion de faire des apprentissages très riches sur les institutions.

> Comb'images (projet culturel), financé par le SMAD des Combrailles et ses partenaires. CE1-CE2 → danse hip-hop et/ou traditionnelle et écriture de chanson (en lien avec l'EHPAD de Loubeyrat) : début des activités le 24 février

> Les activités se font à l'EHPAD de Loubeyrat, dans des groupes intergénérationnels avec des résidents volontaires, et avec l'aide un musicien des Brayauds

> Ecriture de 3 chansons

> 1 chanson a déjà été écrite lors de la première séance

> Ces chansons seront ensuite dansées sur des airs de musique traditionnelle des Brayauds → "Bal traditionnel"

> Préservation des sols (projet scientifique)

CE2-CM1 → en partenariat avec l'école des sciences et la fondation DUVAL

Thème de travail en sciences, et journée de présentation des travaux avec les autres classes participantes le 15 mai

> Un berger dans mon école (projet EDD pluridisciplinaire), organisé et financé par le syndicat mixte du Parc régional des Volcans d'Auvergne.

PS-MS, MS-GS & CP → en partenariat avec un éleveur ovin de Loubeyrat, M Pierre-Moran MOUCHARD. Des ateliers ont eu lieu dans les classes les 10 et 12 janvier, et tous les élèves ont pu découvrir l'exploitation et le travail de l'éleveur les 26 janvier et 28 février ! D'autres actions auront lieu en mars puis mai.

> Ateliers WATTY sur les énergies, financés par CSM, dans toutes les classes. La première intervention a eu lieu. Les deux suivantes se feront sur le thème de l'eau, et sur un thème choisi par chaque classe.

A venir

> Fresque du climat (projet scientifique et citoyen)

CE2-CM1 & CM1-CM2 → atelier mené avec l'aide de l'association Combrailles Durables → Date non déterminée

Bilan enseignement musical

Pour cette année, les interventions d'Emmanuel FALVARD dans toutes les classes se terminent en fin de semaine. Cette année marque aussi la fin d'un cycle de 4 années. Construits par "Manu", en lien avec l'équipe enseignante et ses thèmes de projets de classes, ces temps d'intervention sont d'une qualité remarquable, et sont une réelle plus-value pour les enseignements. Ceci est vrai pour les séances d'enseignement musical comme pour les séances de chant/chorale. Pour les élèves de l'école, l'équipe enseignante souhaite vivement que ces interventions puissent se poursuivre dans les années à venir, tout en sachant qu'elles sont financées par la commune de Loubeyrat donc soumises au vote du budget par le conseil municipal.

Il est à noter que ces temps, qui se déroulent dans le dynamisme et la bonne humeur, sont également très cadrés par Manu. Ils rayonnent d'ailleurs sur d'autres apprentissages : concentration, attention, enchainement des activités....

Bilan RASED

- › Pas d'élèves accompagnés en périodes 2 & 3
- › Plusieurs contacts entre l'équipe enseignante et l'équipe du RASED pour des conseils sur les aides à apporter à certains élèves.

2- LIAISON ECOLE COLLEGE

- › Un conseil de cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) a eu lieu sur le thème de "l'enseignement explicite"
- › Des productions d'élèves de 6^{ème} en mathématiques ont été envoyées à nos élèves de CM2, qui devraient donc leur répondre dans les semaines à venir

3- PERISCOLAIRE

Restauration scolaire

Rappels

- › Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)
- › Rappel des horaires de la pause méridienne
 - Remise des enfants aux familles à 12h
 - Ouverture du portail de 13h15 à 13h20 uniquement pour les élèves des APC et pour les élèves de PS revenant pour la sieste.
 - Ouverture du portail de 13h45 à 13h55 (13h20-13h30 le jeudi)
 - Mercredi : possibilité de récupérer les enfants après le déjeuner, jusqu'à 13h30
- › En cas d'absence d'un élève pour maladie : téléphoner à l'école avant 8h30 au 09.61.02.73.34 ou par mail (loubeyrat.ecole@gmail.com)

Nouvelle organisation → 3 services

12h : maternelle - réfectoire "du haut"

12h : 1^{er} service élémentaire (actuellement CP & CE2-CM1) - réfectoire du bas

12h45 : 2^{ème} service élémentaire (actuellement CE1-CE2 & CM1-CM2) - réfectoire du bas

› Organisation maintenant bien en place, avec une bonne participation des élèves et une autonomie durant le service.

› Certains services sont plus agités que d'autres, sans que l'on puisse trouver des explications ni sur les élèves concernés, ni sur l'horaire (1^{er} ou 2^{ème} service)

› Le problème qui perdure est lié au niveau sonore dans le réfectoire du bas (insonorisation)

→ Par convention, l'Occupant de ce réfectoire est maintenant CSM, qui aurait donc la charge des travaux éventuels.

→ Comme l'a souligné M Sébastien GUILLOT, président de CSM, les discussions menées en conseil communautaire n'ont pas permis d'arrêter l'utilisation de cette salle sur le moyen ou long terme → le financement de travaux est donc difficilement envisageable par CSM pour le moment.

→ Le conseil communautaire de CSM souhaite prolonger les discussions, avec la commune de Loubeyrat, sur la faisabilité d'un éventuel retour du réfectoire à l'étage de l'école.

→ Position de M Lénat pour l'équipe enseignante. La salle pluriactivités de l'école a enfin retrouvé sa vocation initiale depuis qu'elle ne sert plus ni de réfectoire, ni de salle de garderie : activités sportives (notamment la motricité toute la matinée pour les élèves de PS, MS, GS et CP), mais aussi autres activités d'enseignements les après-midis. Lorsque c'est possible, des parcours de motricité peuvent rester installés durant toute la journée, voire d'un jour à l'autre. Avec l'absence de mobilier installé durablement (tables, chaises), ces activités peuvent à nouveau se faire en toute sécurité pour les enfants. Le retour à une utilisation de cette salle comme réfectoire imposerait des contraintes quotidiennes pour les personnels en charge du temps de restauration :

- Installation des tables et mise en place des couverts à partir de 12h
- Passage des 2 services de restauration, avec nettoyage des tables entre les deux
- Pliage des tables pour stockage sur chariot, rangement des tables et des chaises dans l'entrée de la salle (ou autre local ?) pour éviter tout danger pendant les activités scolaires
- Nettoyage et désinfection de la salle pour 14h

Au vu des effectifs de l'école (qui ne devraient pas diminuer à moyen terme) et des difficultés d'utilisation de cette salle pour la restauration, il semble difficile d'envisager un retour de la restauration scolaire à l'étage de l'école sans travaux d'agrandissement du réfectoire existant.

Commune de Loubeyrat :

Mme Angel rappelle que suite à la fusion des communautés de communes pour former CSM, la gestion de la restauration scolaire a été transférée de manière obligatoire et uniforme (transfert de compétences) à CSM. Par la suite, des travaux d'agrandissement de la cuisine (pour augmenter sa capacité de fourniture de repas) et du réfectoire

existant avaient été envisagés à l'école de Loubeyrat. Le conseil municipal de Loubeyrat s'était positionné contre ce projet pour 2 raisons principales :

- › Le coût élevé des travaux, à la charge de la commune
- › Le risque, jugé inévitable, de ne pas pouvoir maintenir la qualité actuelle de la restauration si le nombre de repas devait augmenter de manière significative.

→ Pour le moment, ces sujets du lieu de restauration scolaire et de l'insonorisation du réfectoire doivent encore faire l'objet de réflexions et de discussions.

Garderie

Rappels

› Service communal (Loubeyrat)

› Rappel des horaires

Matin : 7h15 - 8h35

Soir : 16h30 - 18h30

› Salle de garderie dédiée

› Lors du premier conseil d'école, des craintes avaient été signalées quant à la réduction de l'amplitude de garderie lors de l'absence de personnels communaux. Le problème ne s'est plus posé depuis, mais un agent communal est actuellement absent.

› Le conseil d'école rappelle que, lors de la réunion précédente (19/10/2022), il avait été décidé que, au-delà d'1 semaine d'absence d'un agent, la commune ferait appel à une agence d'intérim pour son remplacement.

TAP

› Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

› Rappel des horaires

13h30-15h puis 15h10-16h30

Possibilité de déposer ou récupérer les enfants uniquement de 13h20 à 13h30, puis après 16h30.

› Le marché de Noël des TAP a encore été une réussite. Les recettes ont été directement versées à la coopérative scolaire

› Lors du premier conseil d'école, la question du maintien des TAP avait été soulevée. Pour le moment, les TAP sont bien maintenus pour les communes qui ne souhaitent pas qu'ils s'arrêtent → Pas de changement pour l'école de Loubeyrat.

4- GROUPE SCOLAIRE

Travaux et aménagements

› RADON : L'APAVE a récupéré les capteurs qui avaient été installés dans l'école.

L'analyse des données est en cours, un rapport sera communiqué dans les semaines à venir

› Le couloir allant de la bibliothèque de l'école jusqu'à la classe de PS-MS a été repeint

› Des travaux d'insonorisation du réfectoire du haut et de la salle pluriactivités ont été réalisés.

› Le système de chauffage a été entièrement réhabilité.

› L'aménagement de la zone "city stade et skate parc" va bientôt débuter. La première pierre a été symboliquement posée le 28 janvier

Représentants de parents d'élèves :

Où en est le projet d'aménagement végétal des cours ?

→ Cette réflexion a été différée pour le moment, mais devra reprendre

→ Actuellement, les cours ne peuvent plus accueillir d'autres plantations en pleine terre, car il n'y a plus que du rocher, mais aussi beaucoup de réseaux dans la cour "des petits"

→ L'idée qui avait évoquée d'installer des pergolas avec des végétaux grimpants semble pertinente, mais il faudrait en évaluer le coût, qui risque d'être non négligeable.

Projet d'installation d'une antenne relai 3G/4G à proximité de l'école

Historique du projet (M Lénat/M Blanc)

Le bourg de Loubeyrat et certains hameaux constituent des zones blanches par rapport aux réseaux téléphoniques et 4G. Depuis plusieurs années, des administrés (habitants, commerçants, EHPAD...) se plaignent de l'absence totale de connexion et de réseau. Dans le cadre du programme New Deal, l'Etat a missionné Orange pour palier à ce problème et installer une antenne relai 3G/4G de 30m de haut, dans un délai limité au-delà duquel Orange s'expose à des pénalités. L'implantation théorique initiale au sein de la zone optimale d'émission se situait sur la plateforme à côté de l'école et en face du cimetière (zone utilisée pour le feu de la Saint-Jean). Les élus présents durant la visite de reconnaissance des services de l'Etat et de la société ORANGE ont demandé (même si les élus n'ont pas la main sur ce type de dossier) la possibilité de déplacer cette implantation au sein de la zone d'implantation optimale d'émission. Le projet actuel se situe alors à un peu plus de 200m de l'école, à côté d'un relai téléphonie/ADSL/fibre déjà existant. Concrètement, la commune ne peut que s'appuyer sur le code de l'urbanisme, qui est totalement respecté, et sur les règles de santé publique. Sur ce dernier point, aucun rapport ne permet pour le moment de se positionner contre le projet. Un rapport, fourni par Orange, sur l'impact du rayonnement dans un rayon de 100m autour de l'antenne, m'a été transmis par la commune. Il ne met aucun risque en évidence.

M BLANC m'a informé de l'existence d'une pétition contre ce projet. La commune a pu répondre sur le forum de discussion afin d'apporter les mêmes indications que celles qui m'ont été données. Il a également reçu des représentants des parents d'élèves, de l'Amicale scolaire et a échangé avec les administrés à l'origine de la pétition pour partager avec eux les informations disponibles et clarifier certains points.

Également, comme me l'a dit M Blanc, l'étude d'impact sur la zone de 100m de rayon autour de l'antenne n'est qu'une recommandation, pas une obligation. Cependant, face aux revendications des habitants, Mme la Sous-Préfète de Thiers, en charge de ce dossier

pour la Préfecture, va organiser une réunion d'échanges sur le sujet, regroupant des représentants des personnes concernées. M le Maire a demandé à ce que je sois invité à cette réunion, qui devrait avoir lieu dans le mois de mars. En attendant cette médiation, le démarrage des travaux est différé dans l'attente de l'issue de cette réunion.

J'ai par ailleurs informé M Cheminal, Inspecteur de l'Education nationale, de ce projet. Il l'a transmis au service "Santé et sécurité" de l'Inspection Académique pour consultation.

Egalement, j'ai reçu une réponse de Mme Fourmont, des services de la sous-préfecture de Thiers, me précisant que, par rapport à la réglementation en vigueur, il n'existe aucune disposition réglementaire interdisant l'implantation d'antenne relais à proximité d'une école. Ce point a été rappelé dans un récent jugement du tribunal administratif de Versailles. Mme Fourmont m'a également communiqué un lien vers une réponse parlementaire relative à l'implantation d'antennes-relais à proximité d'établissements accueillant des enfants :

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-15751QE.htm>

Echanges du Conseil d'école

- › Difficile de connaître l'impact réel sur les organismes d'une exposition prolongée et quotidienne à de telles ondes, en émission et en réception. Les normes actuelles sont telles que l'installation de ce type d'antenne ne représenterait aucun risque pour la santé...
 - › Les jeunes enfants semblent beaucoup plus sensibles à ce type d'exposition.
 - › L'inquiétude est réelle, pour les enfants de l'école, comme pour les personnels qui y travaillent.
 - › Il semble étonnant que le principe de précaution invite à ne connecter le WIFI dans les écoles que pendant des activités précises, et à l'éteindre le reste du temps, mais permette l'installation d'un tel relai à proximité d'une école.
 - › A cette gestion du WIFI s'ajoutent d'autres atouts positifs pour la santé des élèves à l'école de Loubeyrat : cadre de vie, accès aux espaces extérieurs, accès au stade et au futur city parc (qui sont aussi à proximité de l'antenne), repas BIO cuisinés sur place... Là encore, la cohérence semble étonnante.
 - › Conscience que le débat est particulier, car il y a aussi de l'attente de la part d'habitants de la commune pour une meilleure couverture, mais aussi parce que l'Etat, via son programme New Deal, ne laisse que très peu de marge de manœuvre.
 - › L'idée d'organiser une réunion d'échange de la part de la préfecture est bien perçue, mais :
 - Les représentants de parents d'élèves s'étonnent que la formule du débat public n'ait pas été retenue, car tous les administrés qui le souhaitent devraient pouvoir recevoir la même information et participer aux échanges.

→ En plus d'une représentation de l'équipe enseignante, il semble indispensable que des représentants de parents d'élèves élus soient invités.

› Il paraît évident que, si un autre emplacement est possible, plus éloigné de l'école, il doit être choisi sans hésitation.

› Un emplacement dans la zone optimale d'émission/réception semble recherché : ne pourrait-on pas rechercher un emplacement plus adapté par rapport aux inquiétudes, même s'il n'est pas optimal pour toute la zone blanche ? Un accès au réseau, même non optimal, semblerait déjà bien satisfaisant.

› Actuellement, le projet prévoit l'installation d'un relai 3G/4G. "La 5G" semblerait ne pas répondre aux mêmes normes, notamment en termes de distance à respecter. Ne pourrait-on pas craindre que, une fois l'antenne installée, on l'équipe dans les années à venir de relais 5G ?

› Le conseil d'école estime qu'il est indispensable de faire remonter ses inquiétudes, quelle que soit l'issue donnée à ce projet.

5- PARTENAIRES DE L'ECOLE

Coopérative scolaire

- › Subvention reçue de l'Amicale scolaire : + 2 500€
- › Financement d'abonnements de rentrée, de petits matériels et de cadeaux (Noël) : - 650€
- › Photos de fratries → bénéfice : + 460€
- › Sorties et spectacles : - 520€
- › Vente d'objets fabriqués par les élèves devant la boulangerie : + 400€
- › Marché de Noël des TAP : + 420€
- › **Solde actuel : + 4 800€**
- › Facture à payer pour les 5 tablettes de classes : - 2 200€
- › La vente des plants organisée l'année dernière va être renouvelée cette année. Les familles seront informées très prochainement.

Amicale scolaire

- › Versement d'une subvention à la coopérative scolaire (2 500€)
- › Projets réalisés ou à venir

2022

- Vente de chocolats
- Vente de sapins de Noël
- 12-13 novembre 2022 : bourse aux jouets

2023

- galette des rois
- Février : carnaval
- Vente de fromages & saucissons

- Avril : chasse aux œufs
- Mai : concours de pétanque
- Fin juin : idées d'olympiades, peut-être en fonction de ce qui se fait à l'école (équipe enseignante)

6- ECOLE : PROJECTION 2023-2024

Effectif

- > Actuellement, après le départ pour déménagement de 3 élèves : 134 élèves
- > Prévisions pour 2023-2024 (sont comptabilisés uniquement les élèves déjà en contact avec M Lénat).

École	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre d'élèves	139	21	15	13	17	19	17	20	17

Rythmes scolaires

- > Aucun changement de l'organisation de la semaine scolaire n'est proposé. Pour rappel, l'école de Loubeyrat évolue actuellement sous un régime dérogatoire, puisqu'il y a des journées de classe de plus de 5h30, et que les TAP sont concentrés sur 1/2 journée.

Position du conseil d'école : le conseil d'école approuve le maintien de l'organisation actuelle des rythmes scolaires à l'école de Loubeyrat.

	Matin	Après-midi	APC*	TAP*
Lundi	8h45-12h	13h55-16h30	13h20-13h50	
Mardi		13h55-16h30	13h20-13h50	
Mercredi		/	/	
Jeudi		/	/	13h30-16h30
Vendredi		13h55-16h30	13h20-13h50	

Fait le 28/02/2023

Secrétaire de séance
M Lénat

Président de séance
M Lénat

Ecole primaire de LOUBEYRAT
Le Suquet - 63410 Loubeyrat
09.61.02.73.34
Circonscription Riom-Combrailles